



Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur **FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME**

Alpes de Haute Provence – Hautes Alpes – Alpes Maritimes – Bouches du Rhône – Var – Vaucluse

SIRET : 782 812 994 000 21



Siège social : Vélodrome des Olives, 184 Avenue des Poilus – 13013 MARSEILLE - Tel 04.91.12.23.10 ffcregionsud@gmail.com

Antenne : Vélodrome de Costebelle TPM chemin de l'Ermitage 83400 HYERES Tel 04.94.38.50.55 ffcregionsud.ant@gmail.com



A tous les Présidents de Club



Nos réf :

SG/JA 2025/09/03

Hyères, le 3 septembre 2025

Objet : Licences 2026



PROCEDURE PRISE DE LICENCES 2026



Mesdames, Messieurs les Présidents,

PROCEDURE DE PRISE DE LICENCE :

Tous vos licenciés doivent aller sur leur **ESPACE LICENCIÉ** pour procéder au renouvellement de leur licence, dès qu'ils ont validé leur licence, vous devez les récupérer et les valider sur votre **ESPACE CLUB**.

Pour valider vos licenciés vous devez aller dans votre **ESPACE CLUB** :

DEMANDES DE LICENCE
DEMANDES EN COURS

CHWALBE ➤



Sur votre gauche vont apparaître tous vos licenciés qui ont renouvelé leur licence, il faudra cliquer sur un nom et son dossier s'ouvrira, ensuite positionnez-vous sur **DOCUMENTS** et valider si tout est correct les documents déposés par votre licencié.

Ensuite vous allez dans **DEMANDE** et vous valider **PAIEMENT – DOCUMENTS – BORDEREAU**, tout doit être en vert. Et ainsi de suite pour tous vos licenciés.



Dès que vous avez terminé vous retourner sur :

DEMANDES DE LICENCE
BORDEREAUX

GENERER LE BORDERAU
VALIDER





Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

Alpes de Haute Provence – Hautes Alpes – Alpes Maritimes – Bouches du Rhône – Var – Vaucluse
SIRET : 782 812 994 000 21

- Siège social** : Vélodrome des Olives, 184 Avenue des Poilus – 13013 MARSEILLE - Tel 04.91.12.23.10 ffregionsud@gmail.com
- Antenne** : Vélodrome de Costebelle TPM chemin de l'Ermitage 83400 HYERES Tel 04.94.38.50.55 ffregionsud.ant@gmail.com

Dès que vous avez terminé cette procédure il faut nous faire parvenir le bordereau par courrier à l'adresse (Comité Régional Région Sud Vélodrome de Costebelle TPM chemin de l'Ermitage 83400 HYERES) ou par mail sur ffregionsud.ant@gmail.com ainsi que le règlement par courrier ou par virement.

RAPPEL

LE CERTIFICAT MEDICAL N'EST PLUS A FOURNIR, EN REVANCHE IL EST OBLIGATOIRE DE REPONDRÉ AU QUESTIONNAIRE DE SANTE POUR LES MINEURS ET AU MODULE SANTE POUR LES MAJEURS.

ATTENTION SI VOUS REPONDEZ OUI :

POUR LES MINEURS, LE CERTIFICAT MEDICAL DE MOINS DE 6 MOIS SERA OBLIGATOIRE SI LE LICENCIÉ REPOND OUI A UNE DES QUESTIONS DU QUESTIONNAIRE DE SANTE

POUR LES MAJEURS LE CERTIFICAT MEDICAL DE MOINS DE 6 MOIS SERA OBLIGATOIRE SI LE LICENCIÉ REPOND OUI A LA QUESTION 1 (LES SYMPTOMES) AVEC OBLIGATION DE PASSER UN ECG.

Pour information et afin que vous le visualisiez je vous joins le certificat médical à fournir si nécessaire.

Les licences papiers sont toujours acceptées.

Le Président

Stéphane GARCIA





FEDERATION FRANÇAISE DE CYCLISME

DEMANDE DE LICENCE 2026

Réservé au comité régional

Licence _____
Uci Id _____
NIP _____

Nouveau licencié Renouvellement de licence

Club _____

Nom _____ Prénom _____

Nationalité _____ Né(e) le _____ Sexe H F

Adresse _____ Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____ Code Postal _____ Ville _____

Courriel _____ Courriel _____

Téléphone _____ Téléphone _____

Contact en cas d'urgence _____ portable de préférence Contact en cas d'urgence _____ portable de préférence

téléphone affiché sur le carton de licence téléphone affiché sur le carton de licence

Si modifications (pour les renouvellements)

Licence Toutes les informations sur les licences sont disponibles sur : www.ffc.fr/licence2026
Pour toute pratique sportive (type Compétition, Sport ou Jeunesse), le questionnaire de santé doit être renseigné

Activité	Discipline	Type	Catégorie	Sous-catégorie
Principale				
Secondaire 1 (optionnel)				
Secondaire 2 (optionnel)				
Secondaire 3 (optionnel)				

Informations

Communications : Vous pouvez à tout moment gérer vos abonnements à la "Newsletter" et aux "Offres et Bons Plans" depuis votre Espace Licencié

Liste Rouge : Si vous ne désirez pas que votre nom apparaisse sur nos sites, vous pouvez à tout moment vous ajouter à la liste rouge depuis votre Espace Licencié

SMR : Les personnes soumises à la SMR recevront ultérieurement, de la part du service médical de la FFC, les informations et procédures pour réaliser le suivi réglementaire.

- Je reconnais avoir pris connaissance des engagements du licencié liés à la prise de licence figurant sur le site de la FFC www.ffc.fr/engagement-licencie/ et m'engage à y souscrire.
- Je reconnais avoir pris connaissance des garanties d'assurance liées à la licence ainsi que des possibilités de garanties complémentaires offertes par l'assureur (informations figurant à la suite de ce document : Bulletin d'adhésion aux garanties complémentaires).
- Important** : l'assurance Individuelle Accident dont le coût est de 2€ à 6€ selon le type de licence (ce coût étant porté à la connaissance du demandeur par la Tarification officielle FFC 2026. Mise à disposition par la FFC), n'est pas obligatoire. En cas de refus de souscription de cette garantie, cocher la case et adresser le présent document à votre club; le licencié soussigné demande expressément à ne pas bénéficier des garanties individuelles accidents (garanties de base et garanties complémentaires)
- La notice d'information concernant l'assistance des licenciés est consultable sur site Fédéral à l'adresse suivante : <https://www.ffc.fr/assurance/>

Attestation - Questionnaire de santé

J'atteste sur l'honneur être en possession du questionnaire de santé (QSM pour les mineurs, Module Santé pour les majeurs) qui m'a été remis par mon club, et/ou mis à disposition sur le site de la FFC/comité régional. J'atteste sur l'honneur avoir rempli toutes les rubriques, que les réponses apportées n'impliquent pas la nécessité de fournir un certificat médical et qu'elles relèvent de ma responsabilité exclusive.

Fait à, _____ Le, _____

Signature : _____

Autorisation parentale en cas de contrôle anti-dopage avec technique invasive

Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé. Le modèle de ce document est disponible sur le site de la FFC.

- Je reconnais avoir pris connaissance des modalités liées à l'autorisation parentale en cas de contrôle anti-dopage avec technique invasive

Le demandeur Signature du demandeur et du responsable légal si mineur	Le club Le président soussigné, certifie que la présente demande a été signée par le demandeur lui-même (son identité ayant été vérifiée au préalable)	Le comité régional * Demande enregistrée le _____
 	 Cachet du club et signature du Président	

(*) date contractuelle pour l'assurance correspondant au début de la couverture de l'assuré (à partir de 0 heure).

Loi informatique et liberté : Conformément à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations recueillies dans le présent document sont nécessaires au traitement de votre adhésion. Ces renseignements sont destinés à la constitution d'un fichier informatisé. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification concernant les données vous concernant qui pourraient figurer dans tout fichier à usage de la Compagnie, ses mandataires, réassureurs, et organisations professionnelles, ainsi que ceux des intermédiaires.

Ce document est à joindre à la demande de licence et à envoyer au club de votre choix.
ATTENTION : AUCUNE DEMANDE DE LICENCE NE SERA TRAITEE SI LE PRESENT DOCUMENT N'Y EST PAS ANNEXE, COMPLETE ET SIGNE (ARTICLE L321-4 DU CODE DU SPORT)

Je soussigné(e),

Nom / Prénom du Licencié

Homme Femme - Nationalité :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal: | | | | | Ville :

① E-mail :

Identité du représentant légal pour les mineurs :

Signataire de la présente

Je ne désire pas souscrire aux options complémentaires qui me sont proposées en plus de ma licence fédérale et qui octroient aux licenciés des garanties supérieures à la licence de base.

Pour rappel les garanties assistance rapatriement prévues par la licence sont acquises lors de la participation aux manifestations sportives organisées par la FFC, ses comités et clubs ou se déroulant sous l'égide de l'Union Cyclisme International (UCI). Par manifestation on entend les compétitions, les cycloportives, les randonnées et les épreuves d'initiation cyclistes. Les titulaires d'une licence Sport – épreuves de masse ou loisir sont couverts pour les usages prévus au titre de leur licence.

Je désire souscrire aux options complémentaires (Par internet) :

Bronze : 25 € TTC*

Argent : 35 € TTC *

Or : 45 € TTC*

* dont 3€ au titre de l'extension assistance à l'entraînement

Pour souscrire l'option directement sur le site internet :

<https://velo.ffc.fr/se-licencier/assurances/>

Le paiement se fait en ligne par carte bancaire et je reçois directement par mail mon attestation.

SOUSCRIRE À UNE
GARANTIE
COMPLÉMENTAIRE

Il est rappelé que l'usage privé et de loisirs non sportifs est exclu desdites garanties, sauf si ces usages sont prévus et autorisés par la licence. En sus des options ci-dessus j'ai la possibilité de demander à l'assureur fédéral l'étude de garanties spécifiques correspondant à ma situation personnelle.

Je certifie également avoir pris connaissance que je peux avoir intérêt à souscrire, à titre personnel et individuel et **auprès de l'assureur de mon choix**, des garanties complémentaires « d'Accident Corporel » ou « Garantie d'Accident de la Vie », ne comprenant pas d'exclusion des sports cyclistes tant en entraînement qu'en compétition.

Je reconnais avoir reçu et pris connaissance d'un exemplaire des notices d'informations, référencées « Notice d'informations RC IA licenciés FFC 2026 » et « Notice d'informations Assistance licenciés FFC 2026 », faisant partie intégrante du formulaire de licence, ainsi que du bulletin d'adhésion aux garanties complémentaires valant Conditions Particulières.

Fait à

Le

Signature du licencié ou de son représentant légal pour les mineurs

Nom du club :

Nom du Président :

Fait à Le

Signature et cachet du club obligatoires

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES : les informations recueillies dans le présent document sont nécessaires au traitement de votre adhésion. Conformément à la loi 78-17 du 06/01/1978, vous pouvez demander à tout moment communication et rectification éventuelle de toute information vous concernant qui figurerait dans tout fichier à usage de la compagnie, ses mandataires, réassureurs, et organismes professionnels ainsi que ceux des intermédiaires. Ce droit peut être exercé directement auprès de la direction générale de la FFC.



Certificat Médical

Un certificat médical est demandé pour une délivrance de licence FFC :

- Pour les personnes majeures : uniquement dans le cadre de la déclaration de symptômes évocateurs de pathologie cardiaque (réponse "oui" au paragraphe "1- LES SYMPTOMES - QUESTIONNAIRE DE SANTE " du module santé).

- Pour les personnes mineures : si réponse "oui" à une des questions du questionnaire de santé du mineur

Je soussigné(e), Dr certifie avoir examiné ce jour :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Un ECG a été réalisé (**OBLIGATOIRE POUR LES PERSONNES MAJEURES**)

Il n'a pas été mis en évidence de contre-indication médicale à :

la pratique du cyclisme

y compris en compétition

Nombre de cases cochées :

Certificat remis en main propre à l'intéressé.

Fait le à

Cachet du médecin

Signature du médecin

LICENCES 2026

TYPE DE LICENCES ET COÛTS (HOMMES ET FEMMES)	TOTAL	PART COMITÉ REGIONAL	ASSURANCES *	PART FFC
COMPÉTITION				
• Elite professionnelle femme (en structure World Teams)	525 €	12 €	104,5 €	408,5 €
• Elite professionnelle femme (en structure Pro Teams)	420 €	12 €	84,5 €	323,5 €
• Elite professionnelle femme (en structure Continentale)	315 €	12 €	64,5 €	238,5 €
• Elite	230 €	12 €	44,5 €	173,5 €
• Open	145 €	12 €	40,5 €	92,5 €
• Access ⁽¹⁾	85 €	12 €	32,5 €	40,5 €
SPORT				
• Epreuve de masse ⁽¹⁾	67 €	12 €	21,5 €	33,5 €
• Loisir (activité sans compétition) ⁽¹⁾	67 €	12 €	21,5 €	33,5 €
JEUNESSE				
• Baby vélo (enfants de 2 à 4 ans)	27 €	3 €	10,5 €	13,5 €
• U7 - U17 (Jeunes de 5 à 16 ans) <i>Activité de compétition et de loisir</i>	67 €	12 €	21,0 €	34,0 €
SANTÉ				
• Licence Santé (sur prescription médicale)	39 €	12 €	19,5 €	7,5 €
STAFF				
• Assistance Organisation (motard, chauffeur, signaleur, logistique)	67 €	12 €	18,5 €	36,5 €
• Arbitre				
• Jeune Arbitre 14 - 18 ans	67 €	12 €	18,5 €	36,5 €
• Arbitre école de vélo, BMX & club	67 €	12 €	18,5 €	36,5 €
• Arbitre régional et national	85 €	12 €	18,5 €	54,5 €
• Arbitre fédéral, national élite & international	175 €	12 €	18,5 €	144,5 €
• Direction Pro Femmes (Manager, directeur sportif, directeur sportif adjoint, directeur d'organisation world tour, ProSeries)	315 €	12 €	64,5 €	238,5 €
• Encadrement Pro Femmes (Médecin, kinésithérapeute, mécanicien, assistant, organisateur classe 1)	108 €	12 €	34,5 €	61,5 €
• Encadrement (Dirigeants, Éducateurs, Médical)	67 €	12 €	18,5 €	36,5 €
• Animateur/trice fédéral.e	417 €	12 €	18,5 €	386,5 €
• Animateur/trice régional.e ⁽²⁾	212 €	12 €	18,5 €	181,5 €
TITRE TEMPORAIRE DE PARTICIPATION				
• Pass Accueil Jeune ⁽³⁾ (moins de 17 ans, valable 1 mois)	25 €	4 €	10 €	11 €
• Pass Découverte ⁽³⁾ (17 ans et +, valable 1 mois)	30 €	4 €	13 €	13 €
• Pass Assistance Organisation ⁽³⁾ (18 ans et +, valable 1 mois et pouvant être souscrit 2 fois pour deux périodes dans l'année)	17 €	4 €	13 €	0 €

Pour les cyclistes professionnels Hommes, les licences sont délivrées par la LNC

⁽¹⁾ Possibilité de prendre une licence individuelle sur <https://licence.ffc.fr>

⁽²⁾ Ne peut officier que sur les épreuves régionales de son comité d'origine

⁽³⁾ Enregistrement en ligne uniquement :

- Pass Accueil Jeune : Enregistrement uniquement par les clubs

- Pass Découverte : Enregistrement individuel ou par les clubs

- Pass Assistance Organisation : Enregistrement individuel ou par les clubs

* La part de l'assurance individuelle dans les assurances incluse dans les licences est de 6 € pour les licences de la famille Compétition, et de 2 € pour les autres.

BORDEREAU DE DEMANDES DE LICENCES 2026
A JOINDRE A TOUTES DEMANDES DE LICENCES PAPIER

Bordereau n°

CLUB : N° DE CLUB

NOM	PRENOM	CATEGORIE	MONTANT
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			

TOTAL

RECU N°